Image not found or type unknown

Curatelle et mariage

Par **Mlelene**, le **08/08/2021** à **14:11**

Peut on se marier avec une personne sous curatelle sans être mis soi-même sous curatelle ? Merci

Par **Zénas Nomikos**, le **08/08/2021** à **14:38**

Bonjour,

si vous vous mariez avec un curatellaire cela n'entraînera pas une mise sous curatelle pour vous sauf si un certificat médical spécial indiquait que vous devriez être placée vous aussi sous curatelle dans le cadre d'une instance devant le juge des contentieux de la protection ou JCP.

En général, lorsqu'un époux est curatellaire, on privilégie l'autre conjoint pour devenir son curateur.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés